

Rappel : maintien de la formation en deux ans. La particularité de cette formation est de proposer une année du droit privé, l'année suivante du droit public. Le tout étant commun aux premières années et aux deuxièmes années. Simplement, pour les premières années, le « bloc » de compétences 1 (Maîtrise des fondamentaux du droit) et le « bloc » de compétences 3 (Maîtrise des outils du droit) est enseigné chaque année.

Les coûts en enseignements sont ainsi réduits mais cela peut poser problème pour les étudiants en situation d'échec. A cet égard, le règlement actuel prévoit la possibilité de s'inscrire en 2^{ème} année avec un semestre en échec. L'expérience montre que peu d'étudiants se retrouvent dans la situation délicate d'attendre les enseignements non validés. Le règlement prévoit à cet égard un suivi spécifique de la part de la formation.

Par rapport à l'ancienne maquette suppression du cours d'économie (-15H CM), réduction du volume pour la recherche documentaire (15h à 6h mais passage en rémunération CM), augmentation du volume pour l'introduction générale au droit (+3h CM) et pour le cours construction de l'Union européenne et environnement international (+3h CM).

Programme des enseignements et évaluation

Les blocs de compétences 1 et 3 sont enseignés chaque année. Pas de Coeff entre les matières en CC ou évaluées à l'écrit ou à l'oral. Chaque évaluation sur 20 points donc 60 points par semestre

Année 1. Étude du droit privé et des sciences criminelles

Enseignements du premier semestre

Bloc de compétence 1. Maîtrise des fondamentaux du droit

UE1. Introduction générale au droit (15h CM) pas d'évaluation (NN)

UE 2. Apprentissage des exercices pratiques 1(24 h TD) contrôle continu

Bloc de compétence 2. Maîtrise des fondamentaux du droit privé

UE 3 . Notions fondamentales du droit privé (30h CM) évaluation écrite

UE 4. Droit de la famille (30h CM) évaluation orale

Enseignements du second semestre

Bloc de compétences 3. Maîtrise des outils du droit

UE 5. Initiation à la recherche documentaire (6h CM) pas d'évaluation (NN)

UE 6. Apprentissage des exercices pratiques 2 (24 h TD) contrôle continu

Bloc de compétence 4. Maîtrise des fondamentaux du droit privé

UE 7. Droit des obligations (30h CM) évaluation écrite

EU 8. Droit pénal et procédure pénale (30h CM) évaluation orale

Année 2. Étude du droit public et de la construction de l'Union européenne

Enseignements du premier semestre

Bloc de compétence 1. Maîtrise des fondamentaux du droit

UE1. Introduction générale au droit (15h CM) pas d'évaluation (NN)

UE 2. Apprentissage des exercices pratiques 1(24 h TD) contrôle continu

Bloc de compétence 2 . Maîtrise des fondamentaux du droit public

EU 9. Droit constitutionnel (30h CM) évaluation écrite

EU 10. Institutions administratives (20h CM) évaluation orale

Enseignements du second semestre

Bloc de compétences 3. Maîtrise des outils du droit

UE 5. Initiation à la recherche documentaire (6h CM) pas d'évaluation (NN)

UE 6. Apprentissage des exercices pratiques 2 (24 h TD) contrôle continu

Bloc de compétence 4. Maîtrise des fondamentaux du Droit public et du droit de l'Union européenne.

UE 11. Droit administratif (30 CM) évaluation écrite

UE 12. Construction de l'Union européenne et environnement international (33 CM) évaluation orale